



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université

| NOUVEAU |

MASTER 1

Mention Justice, Procès, Procédures

Dans un contexte de réformes structurelles des institutions et procédures juridictionnelles, de mutations des méthodes et des pratiques judiciaires, de développement des justices alternatives, mais aussi de questionnements sociétaux sur la justice et les missions de ses acteurs, les juristes qui se préparent aux carrières judiciaires et aux examens et concours nationaux qui en conditionnent les accès sont confrontés à des défis auxquels doivent répondre des formations à la fois dédiées à la technique et aux stratégies contentieuses, à la théorie et la pratique des modes alternatifs de règlement des conflits, l'arbitrage et à la familiarisation avec la culture judiciaire et la culture de l'amiable.

EN SAVOIR PLUS

Date de rentrée

Pré-requis

L'accès à la mention « Justice, Procès, Procédures » est conditionné par l'obtention de la Licence en droit ou d'un diplôme équivalent. Les étudiants candidatent via la plateforme monmaster.gouv.fr. Les conditions d'accès aux Masters 2 varient selon que les étudiants ont effectué leur M1 au sein de la mention ou non (étudiants disposant ou non d'un droit d'accès au M2).

Les ressortissants de certains pays sont soumis à une procédure spécifique via la plateforme « Études en France ».

Régime d'inscription

Le Master 1 est accessible en formation initiale ou en formation continue (sans aménagement d'horaires). Elle comporte des cours magistraux, des travaux dirigés, des conférences et des exercices de mise en situation sur le site d'Aix-en-Provence de la faculté de droit et de science politique.

Le Master 2 est accessible en formation initiale ou continue (sans aménagement d'horaires).

Organisation du Master

La mention « Justice, Procès, Procédures », comporte une première année commune et 4 parcours en deuxième année :

- Justice et droit du procès (ouverture à la rentrée universitaire 2025)
- Contentieux et procédures d'exécution
- Contentieux économique (parcours porté avec la mention « Droit des affaires »)
- Contentieux publics (parcours)

Responsables

M. le Professeur Vincent Égéa
M. le Professeur Emmanuel Putman



Faculté de Droit et de Science Politique
3 avenue R. Schuman - 13628 Aix-en-Provence

OBJECTIFS

La mention « Justice, Procès, Procédures », entend former les étudiants de Master 1 à tous les aspects nationaux, européens et internationaux de la procédure civile, de la procédure pénale et du contentieux administratif qu'ils approfondiront dans les parcours de Master 2 dédiés. La mention prépare également les étudiants à la pratique judiciaire au moyen de mises en situation en salle d'audience et de séminaires animés par des professionnels. Les aspects processuels des libertés fondamentales, les procédures devant les juridictions européennes, l'arbitrage, la médiation ne sont pas négligés.

VOTRE PROGRAMME

Les programmes de parcours de M2 sont détaillés dans des présentations que leur sont propres.

Le programme de M1 est le suivant :

Semestre 1

- | | |
|--|--|
| • Grands principes de droit processuel | • Droit de la preuve |
| • Procédures civiles d'exécution | • Pratique des contentieux |
| • Espace judiciaire européen | • Protection des droits et libertés fondamentaux |
| • Contentieux privé international | • TD de langue |

Semestre 2

- | | |
|--|---|
| • Procédure approfondie | • Contentieux international |
| • Justice et modes alternatifs de règlement des différends | • Contentieux européen |
| • Contentieux économique, médiation et arbitrage | • Histoire de la Justice |
| | • Sanction pénale |
| | • <i>Contracts in english legal tradition</i> |

Au semestre 2, les étudiants ont la possibilité soit d'effectuer un rapport de stage, soit de réaliser un rapport de recherche.

Les modalités de stage et / ou de rédaction de mémoires propres à chaque M2 sont exposées dans les présentations qui les concernent.

LE PLUS DE LA FORMATION

Outre les concours et examens professionnels (ENM, CRFPA, Examen national des Commissaires de Justice), la mention « Justice Procès, Procédures », avec les parcours de Master 2 qui lui sont rattachés, peut déboucher sur une thèse de doctorat et les concours d'accès à la carrière universitaire. Elle comporte également une ouverture à l'international, certains enseignements de Master 1 ou de Master 2 ayant d'ailleurs vocation à être dispensés en anglais.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Les étudiants de Master 1 bénéficient de la possibilité de suivre un semestre ou une année à l'étranger dans l'une de nos nombreuses universités partenaires grâce au programme Erasmus+. Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher du service des « Relations internationales » de la Faculté.

INFORMATIONS UTILES

Les informations utiles sont à consulter sur le site de la Faculté de Droit et de science politique dans la rubrique « candidater à la faculté de droit et de science politique » et sur le site de la scolarité de la Faculté pour le M1.

Pour les parcours de M2, se reporter aux indications propres à chaque parcours.